

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

Coopération ARES-UAC, noces d'argent !

L'Université d'Abomey-Calavi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de relations internationales, a développé un partenariat actif avec le Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française de Belgique (CIUF), devenue Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES).

Ces 25 années de collaboration ont été marquées par la mise en œuvre de quatre grands programmes :

- le premier programme d'une durée de 5 ans (1997-2002) a connu la réalisation de projets relatifs à l'enseignement et à la recherche à travers l'attribution des bourses de troisième cycle et l'acquisition d'équipements et d'infrastructures ;
- la base du deuxième programme quinquennal (2003-2007) était la relève académique à travers la formation de jeunes docteurs dans plusieurs filières pour permettre aux entités de disposer d'enseignants qualifiés ;
- le troisième programme quadriennal (2008-2012) s'est articulé autour de la professionnalisation de l'enseignement, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche et la naissance de la Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire (CRPU) ;
- le quatrième programme institutionnel de 5 ans (2014-2019), qui consiste en la professionnalisation des formations de licence au niveau de certaines facultés classiques, a favorisé le développement de l'adéquation entre les études et les besoins exprimés par le marché du travail.

Outre les programmes d'appui institutionnel, de nombreux projets ont vu le jour entre l'UAC et l'ARES-CCD. Il s'agit des Pôles de Formation Spécialisée (PFS), du Programme de Recherche et Développement (PRD, ex PIC), du Programme de Bourse Post-Doctorale (Bourse ELAN), du Groupe de Recherche en Appui à la Politique de coopération (GRAP-Acropolis).

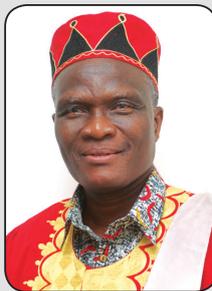
En somme, le chemin parcouru ensemble a été riche d'expériences et de connaissances. Cette richesse est d'autant plus grande qu'elle se manifeste à travers la qualité des projets et programmes qui ont été conduits depuis lors, ainsi que la qualité de la ressource humaine bénéficiaire de l'appui du CIUF ou de l'ARES.

La célébration, les 24 et 25 février 2020, des 25 ans de la coopération UAC-ARES par un colloque international coïncide avec la finalisation du quatrième programme d'appui institutionnel. Elle vise alors à s'interroger sur la capitalisation qui a pu être faite de l'accompagnement belge dans le renforcement des capacités de gestion de notre Institution, la qualité des programmes d'enseignement et de recherche, le renforcement des compétences académiques des enseignants, ou encore l'ouverture régionale et internationale.

Au terme de ces deux jours de réflexions et de partage, des contributions originales qui ont trait aux différents secteurs qui ont bénéficié de l'appui belge au Bénin ont été faites. Elles ont souligné les conditions de l'inscription durable des résultats dans les dynamiques institutionnelles.

Je saisis cette opportunité pour remercier sincèrement tous les acteurs grâce auxquels ce partenariat est né et continue d'exister jusqu'à ce jour ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui continuent d'œuvrer pour que la coopération entre l'ARES et l'UAC se perpétue.

Vive la coopération institutionnelle entre l'UAC et l'ARES !



Le comité ad'hoc chargé de la préparation du cinquantenaire de l'UAC installé



25ans de coopération célébrée entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur



Un colloque international à l'UAC pour honorer la mémoire de Monseigneur Robert SASTRE



La compassion de l'équipe rectorale suite aux actes de violence à l'Université d'Abomey-Calavi

La position de l'équipe rectorale sur les événements de violences intervenues sur le campus de l'Université d'Abomey-Calavi est désormais connue. Dans le communiqué N°1438-2020/UAC/SG/VR-AA/CeGIC en date du lundi 30 mars 2020, le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC a condamné ces actes et a exprimé sa compassion aux personnes éplorées.

Brice HOUMBIE ✍

Suite aux situations de troubles du mardi 24 mars 2020 à l'Université d'Abomey-Calavi, le Recteur Maxime da CRUZ, au nom de l'équipe rectorale, a condamné fermement les actes de violences perpétrés et qui se sont soldés par le décès de l'étudiant Théophile Dieudonné DJAHO. Il a, dans son communiqué, appelé tous les acteurs de la communauté universitaire à la sérénité afin que, plus jamais, à l'UAC de ces actes abjects ne se produisent. Dans ce communiqué signé du Recteur, l'équipe rectorale témoigne toute sa solidarité et sa compassion à la famille éplorée. Le Professeur Maxime da CRUZ, au nom de son équipe, présente

ses sincères condoléances aux parents de l'étudiant décédé, à la communauté facultaire des sciences humaines et sociales et à toute la communauté universitaire d'Abomey-Calavi. C'est aussi l'occasion pour l'autorité rectorale d'exhorter à la pondérance, au dialogue et à l'ouverture d'esprit des uns et des autres pour un climat apaisé sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi.

Il a saisi ce même canal pour inviter tous les étudiants à mettre à profit ces congés, tenant lieu de confinement, pour préparer sereinement la reprise des activités académiques prévues pour le 14 avril 2020.

« Par le dialogue et dans la concertation, tous les acteurs de notre communauté doivent travailler à garantir la protection des uns et des autres, gage du maintien d'un climat de quiétude, de sécurité et de liberté académique indispensables au bon déroulement des activités », soutient le Recteur Maxime da CRUZ dans son communiqué.

Le Rectorat exprime le souhait que les autorités compétentes aident à faire la lumière sur ce drame afin que les responsabilités soient situées.

Le comité ad'hoc chargé de la préparation du cinquantenaire de l'UAC installé



Le présidium

L'organisation des manifestations marquant les cinquante années de la création de l'Université d'Abomey-Calavi nécessite une minutieuse préparation. C'est pourquoi, le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ a procédé, le mardi 31 mars 2020, dans l'amphithéâtre Etisalat, à l'installation du comité commis à cette tâche et placé sous la supervision de l'équipe rectorale. Plusieurs sous-comités sont prévus. Il s'agit du sous-comité chargé de l'organisation des activités scientifiques, du sous-comité chargé de l'organisation des manifestations culturelles et récréatives, du sous-comité chargé de la communication, du sous-comité chargé du budget et de la mobilisation des ressources et du sous-comité chargé de la logistique.

Des personnes ressources ont été identifiées pour appuyer le comité préparatoire dans l'organisation des différentes activités.

Le comité préparatoire de ce grand événement a pour mission : de proposer un budget et des sponsors pour le financement

des activités prévues, d'assurer l'organisation scientifique et pratique de la manifestation, d'assurer la médiatisation de la manifestation au niveau national, dans la sous-région et dans les universités partenaires, d'organiser une table ronde à la télévision en impliquant des personnes ressources ayant participé à la gestion de l'université, de proposer des activités pour une organisation matérielle sans faille des différentes activités.

Pour une meilleure coordination, il est fait obligation au comité préparatoire de rendre compte périodiquement au comité de supervision de l'évolution des activités préparatoires liées à l'organisation des manifestations du cinquantenaire de l'UAC.

Le comité préparatoire est présidé par le Professeur Adam AHANCHEDE, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi.

Brice HOUMBIE ✍



Vue partielle des membres du comité préparatoire



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Université d'Abomey-Calavi
01BP : 526 Cotonou-Bénin
Tél. : (+229) 21 36 11 19
E-mail : vrcpip.uac@uac.bj
www.uac.bj

novembre
1970

novembre
2020

- *Symposium*
- *Témoignages*
- *Table-ronde*



- *Animations culturelles*
- *Animation de stands*
- *Jeux et loisirs*

ans

Célébration à l'UAC les 4, 5 et 6 novembre 2020



J'invite la communauté universitaire d'Abomey-Calavi
à observer ces gestes barrières afin d'éviter le

COVID 19



Se laver régulièrement
les mains à l'eau
et au savon



Tousser ou éternuer
dans le creux de votre
coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter
dans la poubelle



Eviter les poignées de
mains et garder le principe
de distanciation sociale



Porter ses caches nez
et garder sur soi
ses désinfectants

Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°1046-20/UAC/SG/VR-AA/SEOU

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC) COMMUNIQUE :

Il est organisé à l'intention des personnes ne justifiant pas du Baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou en dispense par le Vice-Rectorat en charge des Affaires Académiques, mais désireuses de poursuivre leurs études à l'Université d'Abomey-Calavi, un test de sélection dénommé Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU).

Le candidat à l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) choisit de passer le test dans l'une des quatre séries ou options ci-après :

- **L'option A1 ou ESEU A1** qui permet de poursuivre les études dans le domaine littéraire ou des langues à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Culture (FLLAC) ou dans celui des sciences humaines à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), les études juridiques à la Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP) ou les études économiques à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).
- **L'option A2 ou ESEU A2** qui est ouverte aux titulaires de la Capacité en Droit, mais qui ne remplissent pas les conditions académiques d'inscription à l'Université.
- **L'option B ou ESEU B** qui donne accès aux études universitaires scientifiques générales.
- **L'option C ou ESEU C** exclusivement ouverte aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) ou du Diplôme d'Etat de Sage-Femmes (DESF) n'ayant pas le Bac et qui donne accès aux études dans les domaines couverts par les entités à savoir : la Faculté des Lettres Langues, Arts et Culture (FLLAC), la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), la Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) et la Faculté des Sciences et Techniques (FAST).

Peuvent faire acte de candidature les personnes des deux sexes âgées **d'au moins vingt cinq (25) ans, justifiant de deux années d'activités professionnelles.**

L'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) comporte deux types d'épreuves :

Une épreuve orale et trois (3) épreuves écrites.

L'épreuve orale est subie uniquement par les candidats des options A1, B et C. Elle donne accès aux épreuves écrites. Les épreuves écrites se présentent comme suit :

Pour l'option A1 :

- 1- une épreuve de Culture Générale prenant la forme d'une dissertation en langue française sur un sujet d'ordre général ou d'une contraction de texte ;
- 2- une épreuve de Langue Vivante au choix entre l'Anglais, l'Allemand ou Espagnol ;
- 3- au choix du candidat, une épreuve :

- * de Géographie,
 - * d'Histoire, ou
 - * de Mathématiques.
- } Programme des classes de Terminale A

Pour l'option A2 :

- 1- Droit Civil ;
 - 2- Droit Constitutionnel ; et
 - 3- Economie Générale.
- } Programme de Capacité en Droit

Pour l'option B :

- 1- Epreuve de Culture Générale (Dissertation ou Analyse de texte) ;
- 2- Epreuve de Mathématiques (Programme de la classe de Terminale D) ;
- 3- Au choix du candidat, épreuve :

- * de Physique,
 - * de Chimie, ou
 - * de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).
- } Programme des classes de Terminale D

Pour l'option C :

- 1- Epreuve de Culture Générale (Dissertation ou Contraction de texte) ;
- 2- Epreuve d'Anglais (Programme de la classe de Terminale D) ;
- 3- Au choix du candidat, épreuve :

- * de Géographie,
 - * d'Histoire,
 - * de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT),
 - * de Mathématiques.
- } Programme de la classe de Terminale D

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1) une demande manuscrite, datée et signée du candidat, précisant l'option dans laquelle il a choisi de composer ainsi qu'un numéro de téléphone où il est joignable ;
- 2) une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou de la fiche individuelle d'Etat-civil ;
- 3) une copie légalisée de l'attestation du Brevet de Premier Cycle (BEPC) ou équivalent ;
- 4) une attestation de non-inscription au Baccalauréat délivrée par l'Office du Baccalauréat ;
- 5) une attestation de travail ;
- 6) une copie légalisée du diplôme de Capacité en Droit pour les candidats de l'option A2 ;
- 7) le récépissé de versement des frais d'inscription s'élevant à dix mille (10.000) francs CFA sur le compte **ECOBANK, UAC/ESEU n°110069706005** ;
- 8) une notice individuelle ou fiche de renseignements à retirer au Vice-Rectorat en charge des Affaires Académiques (Rectorat Annexe), sur présentation du récépissé de la banque. Soigneusement remplie, cette notice sera insérée dans le dossier de candidature ;
- 9) une photo d'identité récente sur support CD ROM, format JPEG.

Ledit examen se déroulera sur le **Campus Universitaire d'Abomey-Calavi** selon le calendrier ci-après :

- **Epreuve orale** : Mercredi 13 mai 2020 à 8 Heures

- **Epreuves écrites** : Vendredi 15 et samedi 16 mai 2020 à 8 Heures.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le **jeudi 30 avril 2020** au Secrétariat Administratif du Vice-Rectorat en charge des Affaires Académiques à Abomey-Calavi. Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

Bon à diffuser

Le Recteur, Professeur Maxime da CRUZ

Accord de coopération interuniversitaire entre l'Université de Kinshasa (UNIKIN-République démocratique du Congo) et l'UAC

Les deux universités ont convenu d'un accord de coopération interuniversitaire, le jeudi 24 juillet 2019, en tenant compte des objectifs communs poursuivis par les deux institutions et qui permettent d'établir et de promouvoir la collaboration académique sur la base de la réciprocité.

Extrait de l'accord de coopération interuniversitaire

Article 1 : Objet

Le présent accord de coopération a pour objet d'établir des relations scientifiques, pédagogiques et de recherche entre l'UNIKIN et l'UAC.

Article 2 : Activités visées

Les institutions signataires conviennent de favoriser, dans la mesure des moyens disponibles, les activités suivantes :

- échanges d'enseignants-chercheurs pour des activités d'enseignement et de recherche ;
- échanges d'étudiants en vue d'étude ou de recherche ;
- activités de recherche communes ;
- organisation en commun de séminaires, conférences, colloques ;
- élaboration de programmes de formation de courte durée ;
- échange d'informations, documents, publications et autres matériels pédagogiques.

Cet accord pourra être étendu à d'autres domaines par avenant.

Article 3 : Modalités de la coopération

Les activités de coopération proposées dans le cadre de cet accord seront développées par le biais de conventions particulières, qui devront être approuvées et signées par les responsables des deux universités.

Chaque convention particulière précisera :

- l'objet de la collaboration et sa durée ;
- les composantes, départements ou laboratoires de recherche concernés ;
- le(s) responsable(s) du projet ;
- le budget requis et les modalités de financement, les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des activités prévues ;
- les droits et obligations des parties (notamment en matière de reconnaissance académique, de droits de propriété intellectuelle et industrielle, de publication, de confidentialité) ;
- toute autre mention jugée nécessaire.

Article 4 : Financement

Afin de mener à bien les activités prévues à l'article 2, les deux établissements s'engagent à rechercher, individuellement ou conjointement, les financements adéquats auprès d'institutions internationales, programmes de financement de la recherche ou de leurs pays respectifs.

Aucun décaissement et encaissement ne sera effectué à partir de la présente convention de coopération. Tout engagement financier ne pourra résulter que d'une convention particulière.

Article 5 : Evaluation

Les différents projets de collaboration menés dans le cadre du présent accord seront évalués annuellement dans un rapport d'activités.

Une instance partenariale de suivi est mise en place. Elle est composée du Directeur des Relations internationales de l'UNIKIN et du Vice-recteur chargé de la Coopération interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion professionnelle de l'UAC.

Article 6 : Conditions d'application de l'accord

Le présent accord de coopération interuniversitaire entrera en vigueur à la date de sa signature par les deux parties, pour une durée de cinq (5) ans. Au terme de cette période, les partenaires conviennent d'établir un bilan de leur coopération.

Tout ajout ou modification apporté à l'accord initial sera fixé par avenant signé des représentants des deux parties. Le présent accord pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de six (6) mois, la notification devant être écrite et signée par les deux parties. Néanmoins, la résiliation de l'accord ne pourra porter préjudice aux collaborations particulières en cours.

Article 7 : Conciliation et arbitrage

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend résultant de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord.

Si le différend persiste, il sera porté devant une juridiction arbitrale composée d'un représentant de l'UNIKIN, d'un représentant de l'UAC et d'une personne conjointement désignée par les deux universités, qui en assurera la présidence.

La décision de la commission d'arbitrage ainsi créée s'impose aux parties.



L'UAC dispose de sa plateforme locale dont l'adresse est <http://moocs.uac.bj>

25ans de coopération célébrée entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

L'Université d'Abomey-Calavi a célébré, du 24 au 25 février 2020, les 25 ans de coopération avec l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence ces festivités. Il s'agit de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin, de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique près le Bénin, l'Administrateur de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Une forte délégation des deux partenaires et des bénéficiaires du partenariat a contribué à donner un cachet spécial aux différentes activités prévues à l'occasion.

Au terme des deux jours faits d'intenses activités, le Vice-Recteur Djimon Marcel ZANNOU, représentant du Recteur Maxime da CRUZ empêché, a passé en revue tout ce qui a été fait dans ce cadre le mardi 25 février 2020 dans l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO.



Le Vice-Recteur Djimon Marcel ZANNOU

Voici la substance de son intervention

L'Université d'Abomey-Calavi se réjouit d'avoir accueilli pendant deux jours les activités entrant dans le cadre de la célébration des 25 ans de la coopération avec l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur.

Hier, lundi 24 février 2020 dans cette même salle, nous avons assisté au lancement des travaux avec des interventions très intéressantes de divers acteurs. Il nous a été notamment rappelé l'historique de cette coopération ainsi que les outils de coopération qui ont permis de mener des activités d'impact au profit de l'Université et des populations béninoises. Les animateurs du panel introductif tenu lors de la cérémonie d'ouverture nous ont heureusement rappelé les bienfaits de cette collaboration humaine et construite au gré

des rencontres et des contacts productifs entre les différents acteurs.

Dans l'après-midi de cette première journée, les débats ont été menés au sein d'ateliers thématiques et qui ont permis de faire le bilan de la coopération et d'identifier les perspectives du partenariat entre l'UAC et l'ARES. Des questions relatives aux sciences de la santé, à l'agronomie et à l'alimentation, à l'environnement, aux sciences humaines, sociales, économiques et de gestion, ainsi que des supports transversaux relatifs à l'accès à la documentation ou encore l'amélioration de la connectivité à Internet ont été discutées à l'occasion.

Les représentants de chaque atelier ont effectué un travail de synthèse à l'issue de leurs travaux. C'est ce qui a permis de mettre en lumière les questions d'intérêt devant faire l'objet de discussions approfondies. Ainsi, les questions relatives au suivi des bénéficiaires des programmes de l'ARES, au renforcement de leur employabilité et insertion professionnelle ou encore à la mise en réseau de partage et de formation d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace sous-régional ouest-africain ont été évoquées. Ces questions ont été davantage approfondies au cours de la table ronde télévisée.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier sincèrement les panélistes à cette table ronde, à savoir : Son Excellence Monsieur Xavier LEBLANC, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique près le Bénin, Monsieur Martin OGOUSSAN, Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique, représentant Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Madame Hedia HADJAJ-CASTRO, Directrice de la Coopération au Développement de l'ARES, le Professeur Marc PONCELET, Coordonnateur Nord de la coopération UAC-ARES, le Professeur Aminou TAOFICKI, Ancien Vice-Recteur chargé de la Coopération, le Professeur Souaïbou FAROUGOU, Ancien Vice-Recteur et Responsable pays de la coopération belge au Bénin.



Le plateau de la table ronde

Les débats au sein de cette table ronde ont été riches et pleines de perspectives. Nous avons ainsi eu le plaisir de nous remémorer toutes les avancées acquises à l'UAC grâce à cette collaboration avec l'ARES, notamment la création de l'Institut de Formation et de Recherche en Informatique (IFRI) ou encore le développement de nouvelles filières de formation en énergies renouvelables, en anesthésie-réanimation ou encore en aquaculture. Une autre innovation réalisée grâce à l'appui de la coopération avec l'ARES est sans aucun doute le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ) qui contribue à parfaire les méthodes avec lesquelles nous formons la relève.

Passer de la formation doctorale pour assurer la relève académique, à la formation professionnalisante pour garantir l'insertion professionnelle des étudiants au niveau licence et master constitue également l'un des aspects innovants de cette coopération vieille désormais d'un quart de siècle. Les acteurs du Nord et du Sud ont su se parler. Les appuis ont été apportés au moment où il fallait et couvrent les besoins essentiels. Bien entendu, de nouveaux aspects peuvent être davantage développés, notamment l'intégration du genre dans les programmes et projets de recherche. Cela nous permet de comprendre que des initiatives demeurent à prendre. Il y a encore à faire. De nouveaux axes de coopération peuvent être explorés en construisant sur les piliers bâtis à travers plusieurs années d'activités.

L'appui aux programmes de master et doctorat en lien avec le programme d'action du gouvernement qui permettent de combler les déficits en formation et en personnel identifiés sur le plan national ont été évoqués. Ces appuis doivent également porter sur le développement de réseaux de formation sous-régionaux afin de construire des compétences

communes. Il est aussi important de favoriser la valorisation des acquis de la coopération, autant en ce qui concerne les diplômés des programmes de formation appuyés par l'ARES, qu'en ce qui concerne la capitalisation des résultats de la recherche en créant des passerelles avec des associations de coopération non-gouvernementales qui sont autant d'acteurs à prendre en compte dans le développement de la coopération universitaire.

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique près le Bénin,

Monsieur l'Administrateur de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur,

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces quelques mots que je voudrais clôturer la célébration de la coopération institutionnelle bénino-belge avec le sentiment que nous avons bien travaillé, mais qu'il y a encore à faire. Nos équipes demeurent mobilisées pour poursuivre l'effort commun.

C'est à ce propos que je voudrais remercier les représentants de l'ARES ici mobilisés, ainsi que les différents coordonnateurs au sein de l'UAC, les membres du Service de la Coopération Internationale, ainsi que tous ceux qui ont contribué à faire de cette célébration, une réussite.

Au nom du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi que je représente, je voudrais vous remercier et nous convier à de nouvelles rencontres et moments de partage pour vivifier la coopération au service du rayonnement de notre institution commune.

Je vous remercie.

Quelques images manquant la célébration des 25 années de coopération



62 boursiers de la 3^{ème} cohorte de la MasterCard Fondation UAC accueillis

L'Université d'Abomey Calavi a accueilli les nouveaux boursiers de la 3^{ème} cohorte de la MasterCard Fondation. C'était à travers une cérémonie fort simple qui s'est déroulée le lundi 02 décembre 2019 dans l'amphi Idriss DEBY ITNO en présence des autorités administratives, des parents et invités.

Arlette FADE



Le coordonnateur Enock ACHIGAN DAKO

« A vous chers boursiers, vous devez vous engager à continuer à exceller dans le travail et à produire des résultats toujours impressionnants à la fin de l'année ». Tels sont les conseils de la première autorité de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, à l'endroit des étudiants boursiers. En effet, c'est pour améliorer les conditions d'études des jeunes bacheliers académiquement brillants et issus des familles socialement défavorisées et pour leur permettre de contribuer à l'émergence de leur communauté à travers le leadership et l'entrepreneuriat que ce programme de bourses a été initié et coordonné par le Docteur (MC) Enock ACHIGAN DAKO. Cet événement a permis au coordonnateur de remercier toutes les structures, facultés et écoles qui se sont impliquées dans la concrétisation de cet important programme de bourses, notamment la Faculté des Sciences Agronomies (FSA), l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), le programme énergie renouvelable de la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) et l'Institut de Formation et de Recherches en Informatique (IFRI).

A sa suite, le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ a convié



Le Recteur Maxime da CRUZ remettant une attestation à un boursier

les bénéficiaires de cette bourse à plus d'ardeur au travail. « ... Vous avez été sélectionnés parce que vous êtes bons et pour l'exigence du programme, c'est que vous serez toujours bons », a souligné le Recteur à l'occasion. Il n'a pas manqué de leur souhaiter le succès dans leurs établissements respectifs. Dans ce même élan, le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Bienvenu KOUADIO a laissé entendre : « ... Pour nos chers boursiers, nouvellement arrivés à l'UAC, je voudrais au nom de Madame la Ministre vous inviter au travail acharné, à l'abnégation, à l'excellence dans tous les domaines pour sortir heureux diplômés du programme de licence que vous avez choisi ». Il a vivement souhaité que ces heureux bénéficiaires des présentes bourses en fassent un bon usage pour honorer l'UAC, leurs familles respectives et au-delà, le Bénin.

Soulignons que chaque boursier a droit à un ordinateur portable, des frais de formation, une allocation mensuelle de subsistance, une assurance maladie, l'hébergement, des frais didactiques et une formation en leadership et en entrepreneuriat.



Photo des boursiers

Des hommages mérités aux enseignants retraités et aux enseignants disparus du Département des Sciences du Langage et de la Communication

Le Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCL) de l'Université d'Abomey-Calavi a rendu hommage à ses enseignants retraités et à ses enseignants disparus. Cette cérémonie, qui s'est déroulée le vendredi 29 novembre 2019, a eu pour cadre l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO. De nombreux enseignants et étudiants dudit département étaient venus nombreux pour être les témoins privilégiés de cette reconnaissance.

Serge ATTENOUKON

C'est par une procession des enseignants du DSLCL et avec les ovations nourries des apprenants que la cérémonie a démarré. Elle a eu pour point de départ la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication et pour point de chute l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO sous les sonorités de la fanfare de la Police Républicaine.

Des maîtres célébrés par la génération actuelle des enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication. C'est une initiative louable et encouragée par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, par ailleurs enseignant au DSLCL. Il s'agit du défunt Antoine Dieudonné DADELE, de regretté mémoire, puis des professeurs Georges GUEDOU, Olabiyi Joseph YAI, Roger GBEGNONVI, Toussaint Yaovi TCHITCHI, Zéphirin TOSSA, Théophile NATA, Marc-Laurent HAZOUME, Bienvenu AKOHA, Mamoudou IGUE, Mathieu MAWANI, Blaise DJIHOUESSI. Ils ont reçu des hommages mérités pour leur engagement au profit du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi. Selon le chef du DSLCL, le Docteur (Maître de Conférences) Samuel DJENGUE, l'immensité du savoir, la rigueur dans la démarche font de nos enseignants les plus beaux fleurons pour les apprenants. Il a précisé que malgré leur âge, ils demeurent toujours vivaces. « ...Le but premier des éminents enseignants disparus, retraités était de communiquer la science, de créer, d'entretenir et de développer la cohésion sociale, de s'opposer à toute formes de pensée unique et de restaurer en somme la primauté de la vérité scientifique », a-t-il laissé entendre.

A sa suite, le Doyen de la Faculté des lettres, langues, Art et Communication, le Professeur Pascal OKRI TOSSOU a exprimé sa joie d'avoir participé à la célébration des pionniers du DSLCL. « ...J'aimerais vous dire que la cérémonie à laquelle vous assistez aujourd'hui est mémorable. Chers enseignants, chers maîtres, c'est vous qui avez posé les premières briques qui font aujourd'hui notre faculté », a-t-il souligné.

Pour sa part, le Recteur Maxime da CRUZ a reconnu

l'opportunité de cet important événement à l'UAC. « ...Nous devons célébrer nos aînés dans la science, nos maîtres afin de perpétuer leurs œuvres au service de la communauté. Cela relève de l'ordre normal des choses », a-t-il ajouté avant d'exhorter les apprenants à se mettre résolument au travail en prenant comme point d'appui l'éthique et ce, dans le respect des enseignants pour qu'un jour, à leur tour, qu'ils soient également célébrés.

L'évènement a été marqué par la présentation d'un ouvrage édité en hommage aux éminents professeurs retraités et professeurs disparus du Département des Sciences du Langage et de la Communication. Il est intitulé « Les sciences du langage et de la communication : contributions au développement du patrimoine linguistique et culturel du Bénin ». L'ouvrage est un condensé de témoignages et de curriculum vitae des enseignants célébrés et de publications de quelques enseignants comme : les docteurs (Maître de Conférences) Moufoutaou ADJERAN, Samuel DJENGUE, Florentine AGBOTON, Julien GBAGUIDI, et les docteurs Marcellin LOUGBEGNON et Abraham OLOU.

La cérémonie a pris fin par la remise des attestations de reconnaissance décernées aux différents enseignants célébrés.



Le Docteur (MC) Samuel DJENGUE, chef du DSLCL



Procession des enseignants honorés



Vue partielle des participants

Remise officielle de diplômes aux auditeurs de la 6^{ème} promotion du Master Intégration Régionale et Développement

Sous la haute autorité du Recteur de l'Université d'Abomey Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, l'Institut de Géographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (IGATE) a organisé la cérémonie de remise officielle de diplômes aux récipiendaires de la sixième promotion (2017-2018) du Master Intégration Régionale et Développement (MIRD). C'est l'amphithéâtre HOUDEGBE de l'UAC qui a servi de cadre à ladite cérémonie, le vendredi 06 décembre 2019.

Brice HOUMBIE ✍



Le présidium

Au total 110 récipiendaires ont reçu leurs attestations de fin de formation en Master Intégration Régionale et Développement. C'était en présence du coordonnateur et responsable scientifique du Master Intégration Régionale et Développement, le Professeur Expédit VISSIN, du Directeur de l'IGATE, le Professeur Brice TENTE, du représentant du Recteur, le Professeur Djimon Marcel ZANNOU, du Professeur émérite Benoît M'BESSA et du parrain de l'événement, le professeur Christophe HOUSSOU.

Prenant la parole, le responsable scientifique de MIRD, le Professeur Expédit VISSIN a remercié tous les enseignants, l'équipe rectorale, les récipiendaires et tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de la formation. Il a saisi l'occasion pour faire l'historique du MIRD. Il a ajouté que le Master est ouvert à tout apprenant désireux de se former et d'avoir des compétences à mettre au service du développement du Bénin et au-delà.

Pour le Directeur de l'Institut Géographique et de l'Aménagement du Territoire, le Professeur Brice TENTE, le MIRD fait partie de l'IGATE et fait son parcours avec un professionnalisme assuré. « ...Chers récipiendaires, je voudrais vous exprimer mes vives

félicitations pour tous les efforts consentis pour être les heureux de ce jour. Mon souhait ardent est que vous confirmiez vos performances qui prouvent votre efficacité dans la société, ce qui fera la fierté de l'IGATE », a-t-il laissé entendre.

Le représentant du Recteur de l'UAC, le Professeur ZANNOU a, pour sa part, exprimé sa joie de voir les récipiendaires entrer en possession de leurs sésames. Il a reconnu les mérites des enseignants qui ont formé les auditeurs, récipiendaires du jour. « C'est grâce au dynamisme et la ténacité des enseignants professionnels du Bénin et d'ailleurs que l'école des masters évolue et s'épanouie », a-t-il confié.

Au nom des récipiendaires, le Major de la promotion, Monsieur Fiacre GANGBO, a rassuré les enseignants qui ont contribué à leur formation de leur engagement à apporter leurs pierres à la construction du Bénin. « ... Nous promettons de faire bon usage du parchemin reçu et nous invitons la promotion prochaine à plus d'assiduité », a souligné le Major de la promotion.

Il faut préciser que les Professeurs Benoît M'BESSA et Christophe HOUSSOU ont été décorés et ont reçu des tableaux d'honneur pour le rôle qu'ils ont joué dans la mise en place du MIRD.



Photo des récipiendaires

Un colloque international à l'UAC pour honorer la mémoire de Monseigneur Robert SASTRE

L'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey Calavi a abrité, le vendredi 17 janvier 2020, la cérémonie d'ouverture du colloque international en hommage à la mémoire de Monseigneur Robert SASTRE. Cette rencontre de haute portée scientifique a connu la participation d'éminentes personnalités du monde scientifique et de l'église catholique romaine parmi lesquelles on peut citer : le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, le Père Efoé Julien PENOUKOU, le Ministre de l'Enseignement Secondaire, le Professeur Mahougnon KAKPO et le Professeur émérite Adrien HUANNOU. Trois jours durant, du 17 au 19 janvier 2020, la vie du prélat et son héritage ont été exposés à la jeune génération comme modèle de justice et de vérité.



Le Docteur (MC) Raphaël YEBOU

C'est l'Université d'Abomey-Calavi qui a été choisi par le comité d'organisation pour servir de cadre au colloque international sur l'héritage de Monseigneur Robert SASTRE. Le thème retenu pour commémorer les 20 ans de son décès (16 janvier 2000 – 16 janvier 2020) est : « Des indépendances africaines à l'ère du renouveau démocratique : la figure de Monseigneur Robert SASTRE ». L'initiative est du comité scientifique présidé par le Docteur, Maître de Conférences, Raphaël YEBOU du département des lettres modernes de l'UAC. Elle vise à rendre hommage à un grand homme de sciences, de conviction, de philosophie mais aussi de foi afin de présenter les valeurs qu'il a incarnées aux jeunes comme modèle à adopter dans un monde d'inversion des valeurs. Cette première journée a été marquée par trois communications suivies de débats et des séquences vidéo de témoignages sur l'homme d'exception qu'est Monseigneur Robert SASTRE.

« Ce n'est ni l'action, ni même l'éclat qui sont efficaces dans une poitrine d'airain », cette phrase célèbre de Monseigneur Robert SASTRE est restée un leitmotiv pour les jeunes de la Jeunesse Etudiante Catholique au Bénin (JEC). En effet, entamant son ministère sacerdotal au Dahomey par Porto-Novo, Monseigneur Robert SASTRE a brillé par son intelligence vive et par sa grande culture. Ses deux qualités sont le fruit d'une formation humaine et intellectuelle sanctionnée par un Doctorat en théologie à Rome. Revenu au pays, il met la fougue de sa jeunesse au service de l'Église du Bénin, exerçant son esprit critique sur les sujets d'ordre religieux, politique et social. Son talent d'orateur fascinait les jeunes, titillait les évêques et dénonçait les maladresses du régime révolutionnaire conduit par le colonel Mathieu Kérékou. Le 25 mars 1972, Monseigneur Christophe ADIMOU annonce au peuple de Dieu, dans le département du Mono, la nomination de son successeur, l'abbé Robert SASTRE. « Dans ta lumière, nous voyons la Lumière », c'est avec cette

devise prémonitoire qu'il prend le siège épiscopal du diocèse de Lokossa le 6 août 1972 au cours d'une messe pontificale présidée par le Cardinal Bernardin GANTIN. « L'Église des âmes reste toujours à construire et vous savez par expérience que bâtir, c'est pâtir. L'évêque est celui qui y apporte la première pierre de son cœur et sait rassembler les désirs des chrétiens », déclarait le Cardinal GANTIN dans son homélie. En 28 ans d'épiscopat et 48 ans de sacerdoce, Monseigneur SASTRE a laissé plusieurs œuvres pastorales, notamment l'Association des Femmes Catholiques du Bénin et la Congrégation des Servantes de la Lumière du Christ (SLC). En instituant cet Ordre religieux autochtone, il assume l'identité d'une Église locale en mission, l'orthodoxie et la clairvoyance, mais aussi le courage et l'audace. Dans le respect de son projet pastoral, il a su « rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à l'Afrique ce qui est à l'Afrique pour aboutir à rendre Dieu et l'Afrique la merveilleuse symbiose de l'Église ». Deuxième évêque de Lokossa, Monseigneur Robert SASTRE s'est éteint le 16 janvier 2000 après avoir consacré son sacerdoce à défendre à temps et à contretemps les valeurs d'une société juste.

« (...) il est bon que votre génération qui croit aujourd'hui que certaines choses sont évidentes et de possession pacifique sache qu'elles ont été acquises de hautes luttes. Notre génération a eu à mener la lutte sur le plan culturel pour déboucher sur le plan politique, condition nécessaire mais non suffisante pour une libération économique. Nous avons fait nos études dans le contexte avoué ou non des théories de Lévy-Bruhl sur le Nègre primitif et prélogique. On nous a fait prier le Seigneur pour qu'il nous délivre des séquelles de la malédiction de Cham. Ceux qui le faisaient étaient de bonne foi. Mais nous qui subissions tout cela ressentions une certaine insatisfaction au fond de nous-mêmes, qui n'a pas abouti à la révolte contre nos éducateurs, mais qui nous a poussés à nous interroger plus en profondeur sur notre humanité ».

Extrait de la conférence donnée par Monseigneur Robert SASTRE le 13 avril 1989 au Grand Séminaire St Gall à Ouidah sur le thème : « Évangélisation et inculturation »



Vue partielle des participants au colloque

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

ARES-UAC cooperation, silver wedding!

As part of the implementation of its international relations policy, the University of Abomey-Calavi has developed an active partnership with the Interuniversity Council of the French Community of Belgium (CIUF), now called the Academy of Research and Higher Education (ARES).

The 25 years of collaboration have been marked by the implementation of four major programs:

- the first program conducted for 5 years (1997-2002) helped implement projects related to education and research through the award of postgraduate grants and the acquisition of equipment and infrastructure ;
- the core element of the second 5-year program (2003-2007) was the preparation of the future through the training of young doctors in several fields to enable entities to have qualified lecturers;
- the third program conducted for 4 years (2008-2012) focused on the professionalization of education, the improvement of the quality of education and research and the creation of the University Education Resources Unit;
- the fourth institutional program signed for 5 years (2014-2019), aimed at fostering the professionalization of undergraduate courses in some traditional faculties, by enabling the development of the adequacy between studies and the needs expressed by the labor market.

In addition to institutional support programs, many projects have been set up between the UAC and ARES-CCD, especially the Specialized Training Poles (PFS), the Research and Development Program (PRD, ex PIC), the Post-Doctoral Fellowship Program (ELAN Fellowship), and the Research Group in Support of Cooperation Policy (GRAP-Acropolis).

In short, the path taken together has been full of experience and knowledge. We see the tremendous value of this partnership through the quality of the projects and programs implemented since then, as well as the quality of the human resources that have benefited from the support of CIUF or ARES.

The celebration, on 24 and 25 February 2020, of the 25th anniversary of UAC-ARES cooperation through an international colloquium coincides with the finalization of the fourth institutional support program. It aims at questioning the capitalization process of the Belgian support to foster capacity building for better management of our institution, the quality of education and research programs, the reinforcement of the academic skills of the teachers, or the regional and international outreach.

At the end of these two days of reflection and sharing, novel contributions were made on the various sectors that have benefited from the Belgian support in Benin. They highlighted the conditions for the sustainable inclusion of results in institutional dynamics.

I take this opportunity to sincerely thank all the actors that made this partnership a reality and continue to make it vivid, as well as all those who continue to work to ensure that the cooperation between ARES and UAC is perpetuated.

Long live the institutional cooperation between UAC and ARES!



Directrice de Publication

M^{me} Prisca GOGAN

Rédacteur en chef

Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)

Pr Pascal OKRI TOSSOU

Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI

Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO

Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)

Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo

Brice F. HOUMBIE

Infographie

Denis S. HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2^{ème} trimestre 2012
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Equipe Rectorale

RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

1^{er} VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

2^e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

3^e VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

M^{me} Prisca GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 ^e	Vincent DAN	1975-1977
3 ^e	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 ^e	Jean PLIYA	1981-1983
5 ^e	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 ^e	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 ^e	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 ^e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 ^e	Jean Gratien ZANOUVI	1994-1996
10 ^e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 ^e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 ^e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 ^e	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 ^e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 ^e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin
UAC-INFO sur le site web
de l'UAC : www.uac.bj

